

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le vingt du mois de mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Georges-de-Luzençon, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Didier CADAUX, maire de Saint-Georges-de-Luzençon, à la suite de la **convocation adressée par celui-ci le 3 février 2026**.

La séance a été publique.

Étaient présents : BERNARD Jean Luc, CADAUX Didier, CARRIERE Philippe, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, EGEA Frédéric, FAGES Christine, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, MUYS Elisabeth, PRADAL Charlene, RAYMOND Christine, RAYNAL GAL Amérine, ROCHE Aude, De SAINT SERNIN Guilhem, THOMAS Rémi, TOURNIER Anaïs et VICENTE Florian

Était excusé : LEPETIT Philippe

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 relatives à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
LEPETIT Philippe	à	EGEA Frédéric

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 19, le quorum étant atteint, la séance est valablement ouverte.

D2026-011	Nomination d'un secrétaire de séance	Approbation à l'unanimité
D2026-012	Installation des conseillers municipaux et élection du maire	Election de M. CADAUX à 16 voix pour et 3 bulletins blancs
D2026-013	Détermination du nombre d'adjoints	La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés : 18 voix pour 1 abstention (M. GAUFFRE Christian)
D2026-014	Election des adjoints	Election de la liste CHUREAU (Mme CHUREAUX, M. VICENTE, Mme DELMAS, M. THOMAS, Mme MUYS) à 16 voix pour et 3 bulletins blancs

Fait et délibéré, le 20 mars 2026,

Ont signé le maire et la secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Elisabeth MUYS



Le maire,
Didier CADAUX



Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT, la présente liste des délibérations a été affichée en mairie le **24 MARS 2026**

et publiée sur le site internet de la commune le **24 MARS 2026**